

Commune de Mont-Saint-Guibert
A.G.W. 4 juillet 2002 – Annexe X
ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de

VANDE WIELE William

Clos Paul Duquenne, 12 à 1435 Mont-Saint-Guibert

en vue d'obtenir le permis d'environnement relatif à la détention de 2 chats de type Savannah F2 à son domicile.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 15/05/2019

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10/05/2019	15/05/2019	31/05/2019 ADMINISTRATION COMMUNALE à 11 heures	COLLEGE COMMUNAL 1435 MONT SAINT GUIBERT

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi de 16h à 19 heures (sur rendez-vous).

Le fonctionnaire technique f.f : Ministère de la Région Wallonne – DGRNE – DPA – Direction de Charleroi – Mr Fabian VANBENEDEEN, rue de l'Ecluse 22 à 6000 CHARLEROI (tél. 071/65.47.60)

Le fonctionnaire délégué : Ministère de la Région Wallonne – DGATLP – Centre de Wavre – Mme Nathalie SMOES, rue de Nivelles 88 à 1300 WAVRE (tél. 010/23.12.11)

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Mont-Saint-Guibert, le 09/05/2019

Le Bourgmestre,

Julien BREUER

